

Direction Générale de la Solidarité / Coordination de la Santé

Service Communal d'Hygiène et de Santé

REF : CS2011006

Signataire : BB/MG/CF

OBJET : Mission d'information et d'évaluation pour l'amélioration de l'accès à la santé des adolescents et des jeunes adultes

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier l'article L 2121-22-1,

Vu l'article 34-3 du règlement intérieur du conseil municipal voté le 25/09/2008 relatif à la création d'une mission et à la désignation des membres à la proportionnelle,

Vu la demande d'un sixième des membres du conseil municipal,

Considérant l'intérêt à améliorer l'accès à la santé des adolescents et jeunes adultes,

A la majorité des membres du conseil, Mesdames AHMED et KOUAME ayant refusé de prendre part au vote

DELIBERE :

APPROUVE la création d'une mission d'information et d'évaluation pour l'amélioration de l'accès à la santé des adolescents et des jeunes adultes,

DIT que le maire établira une lettre de mission,

FIXE à 6 mois maximum le délai de dépôt du rapport portant sur les points suivants :

- les offres de soins généralistes
- les offres de soins spécialisées
- les offres d'accompagnement éducatif, social et juridique.

DESIGNE les 18 membres dans le respect du principe de la représentation proportionnelle participant à cette mission :

- 13 membres de la majorité municipale « À GAUCHE POUR AUBERVILLIERS »,
- 3 membres du groupe « COMMUNISTE ET CITOYEN, TOUS ENSEMBLE POUR AUBERVILLIERS »,
- 1 membre du groupe « UNION POUR UN NOUVEL AUBERVILLIERS »,
- 1 membre du groupe « AUBERVILLIERS EN MARCHÉ POUR LE CHANGEMENT ».

DÉSIGNE pour assurer la présidence de cette mission.

Pour le Maire

L'adjoint délégué